

2018-05-25

Bonjour à vous toutes et tous, membres de l'ADR,

Il me fait plaisir de vous donner des nouvelles de votre association pour votre information et votre participation active à la vie de l'ADR.

A. La Tribune des retraités :

Cette tribune des retraités doit permettre aux associations de retraités de faire part de leurs points de vue concernant les régimes de retraite des secteurs public et parapublic.

La dernière rencontre a été tenue à Québec, le 10 mai 2018. Le point majeur, pour nous retraités de l'État, a été le dépôt au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) d'une demande d'indexation des rentes de retraite.

L'ADR a présenté au SCT une demande détaillée :

- années prises en compte : 1982 à 1999;
- indexation complète des rentes de retraite;
- rétroactivité pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018;
- indexation entière pour les années subséquentes.
- coût total : quelque 333 M\$ pour le RREGOP, à partager à 50 % pour le fonds de retraite et 50 % pour le gouvernement;

- demande s'appliquant aux régimes RRE, RRF et RRCE.
- Exemple d'application :

Prise de retraite en 1997 – Donc 15 années travaillées et cotisées de 1982 à 1997 et indexées à l'IPC-3 % - Selon la demande de l'ADR, ces 15 années seraient indexées au taux de 2015, puis de 2016, 2017, 2018. Les années subséquentes seraient indexées au TAIR. La perte du pouvoir d'achat serait donc terminée.

L'ADR a évalué que cette demande démontrait la faisabilité tout en incluant une certaine compensation pour les pertes encourues. Elle a été bien accueillie par le SCT. Il lui faut maintenant l'appui du plus grand nombre de retraités de l'État.

Nous réclamons maintenant votre aide :

- publicisez la demande de l'ADR;
- faites pression sur vos dirigeants d'autres associations pour leur appui;
- demandez à votre parenté, vos connaissances, vos amis de faire pression sur leurs représentants aux associations de retraités pour obtenir leur appui;
- tout autre moyen de votre choix.

La version complète de la demande est disponible en consultant le lien suivant : Tribune des retraités

Il vous est loisible de l'utiliser. Il serait bon qu'elle voyage.

Merci à l'avance.

B. Période électorale

Vous serez bientôt sollicités. Votre contribution sera précieuse. Les élus et toutes les personnes qui y aspirent ont une écoute plus attentive en cette période.

À nous de nous faire entendre.

Ensemble, nous sommes une force qui ne peut être ignorée.

L'ADR est fière de votre fidélité et heureuse de vous représenter.

Les retraité(e)s et les futur(e)s retraité(e)s sont invité(e)s à rejoindre les rangs de l'ADR pour une réelle défense de leurs intérêts.

Une relève pour certaines tâches à l'ADR serait grandement appréciée. Nous joindre à

alinec@cgocable.ca

Espérant que la voix des retraités soit entendue et qu'elle ait des suites positives, nous vous souhaitons la santé et le bonheur quotidiens.

Aline Couillard, 2e Vice-présidente de l'ADR et présidente du
Comité de retraite

Pour le Comité de retraite et le CA élargi de l'ADR